

	East River—Dragage	20,000 00
	Ecum-Secum—Agrandissement et réparations du quai	4,100 00
	Feltzen South—Agrandissement du brise-lames	3,000 00
	Finlay Point—Brise-lames—Quai	12,000 00
	Fourchu—Réparations aux ouvrages de protection du quai	1,600 00
	Freeport—Agrandissement du brise-lames	10,000 00
	Hall's Harbour—Agrandissement du brise-lames	11,000 00
	Hantport—Réparations du quai	1,900 00
	Havres et rivières en général—Réparations et améliorations —Crédit supplémentaire	10,000 00
	Indian Harbour—Agrandissement du quai	1,000 00
	Jersey Cove—Quai	4,900 00
	Kraut Point—Réparations du quai	1,800 00
435	La Have Ferry—Agrandissement et réparations du quai	4,700 00
	Larry's River—Brise-lames	6,000 00
	Petite Anse—Réparations du quai	4,500 00
	Lower Burlington—Agrandissement du quai	2,600 00
	Lower Kingsburg—Agrandissement du brise-lames et répara- tions du chemin de rondins	2,500 00
	Lower L'Ardoise—Réparations du brise-lames	4,900 00
	Lower Sandy Point—Brise-lames	10,500 00
	Lunenburg—Dragage—Crédit supplémentaire	7,500 00
	Mabou Bridge—Reconstruction du quai	4,500 00
	Main-à-Dieu—Quai	8,000 00
	Meat Cove—Agrandissement du brise-lames	1,200 00
	Mill Creek—Reconstruction et réparations du quai	2,500 00
	North Sydney—Remplacement du quai	7,000 00
	Park's Creek—Quai	2,000 00
	Petit-de-Grat—Dragage	34,800 00
	Port Maitland—Brise-lames	25,000 00
	Salmon River—Réparations des ouvrages de protection du chenal	5,100 00
	Saulnierville—Agrandissement du brise-lames	6,300 00
	Short Beach—Améliorations du havre	7,500 00
	Surett's Island—Achat et reconstruction du quai	2,300 00
	Sydney—Quai	30,000 00
	Toney River—Agrandissement des jetées dans le chenal	5,600 00
	Troy Pond—Améliorations du havre	10,000 00
	Upper Port-La-Tour—Réparations du quai	900 00
	West La Have Ferry—Quai	1,700 00
	Wolfville—Quai	8,000 00

La Chambre se forme de nouveau en comité des Voies et Moyens.

(En comité)

Les résolutions suivantes sont adoptées:

1. Résolu,—Que pour faire face aux Subsides accordés à Sa Majesté pour le compte de certaines dépenses du service public pour l'exercice se terminant le 31 mars 1926, la somme de \$184,922,314.28 soit octroyée à même le fonds du revenu consolidé du Canada.

2. Résolu que pour faire face aux subsides accordés à Sa Majesté pour le compte de certaines dépenses du service public pour l'exercice se terminant le 31 mars 1925, la somme de \$341,442.08 soit octroyée à même le fonds du revenu consolidé du Canada.

Résolutions à rapporter.